



Réparation voiture trop longue

Par **nanou**, le **06/10/2010** à **10:12**

Bonjour,

Mon oncle qui a 87 ans a eu un accrochage avec sa voiture, donc (constat, assurance, expert), il dépose sa voiture ou il l'avait acheté pour la réparation le 15 septembre, le garage lui demande s'il veut acheter une voiture neuve, il dit qu'à son âge il préfère garder la sienne qui n'a que 5 ans.

A ce jour, le garage n'a pas encore réparé sa voiture et dit qu'il n'arrive pas à trouver la pièce (Opel)

Ont-ils le droit de garder si longtemps une voiture, il ne peut pas prêter de voiture vu que c'est une automatique

les excuses sont 1) on a du mal à avoir la pièce 2) la pièce est partie dans un autre garage 3) la pièce vient d'Allemagne on doit attendre 5 à 15 jours

et là il a la voiture depuis 3 semaines

merci de m'orienter car étant la seule à m'occuper de mon oncle je dois faire 30km par jour pour les courses, médecins etc....

en espérant rapidement une réponse, je vous présente mes salutations distinguées

Par **mimi493**, le **06/10/2010** à **14:26**

Téléphonez au service consommateur d'Opel-France, signalez le problème de la pièce, l'attitude du garagiste qui dénigre la marque en disant qu'on ne peut pas avoir une pièce pendant des semaines.